



Montréal, le 31 mars 2010

Communiqué pour affichage

À : Tous les membres du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels de l'Établissement de détention de Valleyfield

De : Stéphane Lemaire, président national

Objet : Fermeture de l'Établissement de détention de Valleyfield

Mesdames,
Messieurs,

Le présent communiqué fait suite à la rencontre du 30 mars où le ministère de la Sécurité publique vous annonçait officiellement la fermeture du centre de détention prévue pour le 1^{er} juillet prochain.

Nous avons fait des représentations pour qu'au moins la sous-ministre soit présente pour entendre vos récriminations et doléances en personne.

Le syndicat national tenait à être présent afin de s'assurer que vos droits soient respectés et que vos inquiétudes soient notées.

Les appréhensions soulevées, lors de cette rencontre, ont en effet trouvé écho au sein de l'exécutif national. Nous souhaitons faire tout ce qui est possible pour vous soutenir et amoindrir le choc de cette annonce.

C'est dans cette optique que nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec nous si, lors des rencontres individuelles des 6 et 7 avril prochain, vous faites face à des problèmes ou des difficultés; M. Tony Vallières, membre du comité d'aide et soutien, sera disponible expressément.

Nous apprécierions également être informés des modalités dont vous aurez convenu avec le Ministère, et ce, dans l'unique but de s'assurer une fois de plus que vos droits soient respectés. Vous pouvez nous écrire ou nous téléphoner, libre à vous.

Syndicalement,



Stéphane Lemaire,
président national

SL/vl